

Déclaration du SNUDI-FO 53 à la CAPD du 30 janvier 2024

Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Cette CAPD se réunit à la veille d'un mouvement de grève qui s'annonce suivi massivement par les personnels de l'Education Nationale, à l'appel, dans le département, de FO, de la FSU et la CGT Educ'action.

La coupe est pleine, et le vase déborde depuis trop longtemps.

Les déclarations ubuesques et quasi-quotidiennes de la ministre accentuent la colère des personnels, totalement méprisés par ce gouvernement.

Un exemple frappant : si le point d'indice avait été indexé sur l'inflation depuis 1994, un PE à l'échelon 5 de la classe normale devrait toucher aujourd'hui 3 092,10€ brut. Il perd ainsi chaque mois 724,10€ brut !. Ainsi, comme le rappelle inlassablement le SNUDI FO 53, la compensation des pertes subies par la désindexation de la valeur du point d'indice, ne constituerait pas une revalorisation mais seulement un rattrapage de l'argent que l'on nous doit. C'est pour cela que le syndicat majoritaire des écoles publiques en Mayenne revendique le rattrapage par l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice ET la revalorisation indiciaire des grilles des PE, pour que le salaire perçu soit au moins équivalent que celui touché par les autres fonctionnaire de catégorie A de la fonction Publique d'Etat.

Le déclassement est donc sans mesure : la paupérisation des personnels de l'Education Nationale contribue évidemment au démantèlement programmé de l'école publique. Les formules gouvernementales s'enchaînent : "choc d'attractivité", "choc des savoirs" : en réalité il s'agit d'un véritable crash !

Alors quand l'ex ministre de la Fonction publique, Stanislas Guérini, déclare juste avant son départ : « *Je m'y étais engagé : à partir de ce mois, les fonctionnaires verront sur leur fiche de paie une revalorisation supplémentaire : + 300 euros* »... sans préciser : ...« en moyenne par an »... **soit 25 euros bruts par mois ! Il n'est pas étonnant que les enseignants comme tous les agents de la Fonction publique se sentent insultés !**

Alors que l'inflation atteint des sommets, de qui se moque le ministre avec cette aumône ? Pour rappel, cette mesure (l'attribution de 5 points sur toute la grille au 1^{er} janvier) fait partie des miettes distribuées en juin dernier, dont l'augmentation de 1,5% de la valeur du point d'indice au 1^{er} juillet 2023. Et six mois plus tard, à coups de 49–3, le gouvernement a imposé sa loi de Finances qui ne prévoit aucune augmentation du point indiciaire en 2024.

Pour l'année 2023, la Banque de France chiffre l'inflation à + 5,8 %. En 2024, l'inflation est prévue à +3 %.

Cela fait autour 9 % d'inflation sur 2 ans, pendant que le point d'indice n'augmentera que de 1,5 %. On peut vraiment parler de crash ! !

C'est dans ce contexte que se réunit cette CAPD, dont l'ordre du jour est relatif aux recours PPCR.

PPCR que FO ne cesse de dénoncer. Chaque CAPD depuis 2018 est venue d'ailleurs nous confirmer que le déroulement promis pour tous, sur deux grades est une pure chimère. FO revendique, conformément au statut général de la fonction publique, et en opposition totale avec PPCR, que chaque collègue puisse dérouler une carrière complète sur tous les grades en partant à la retraite. Le SNUDI-FO revendique l'abrogation de PPCR.

Une contre-réforme en gestation vise d'ailleurs à faire exploser la grille indiciaire, à renforcer le « travailler plus pour perdre moins ». Cette nouvelle attaque contre les personnels prend appui sur PPCR et son déroulement de carrière au mérite. Cette contre réforme prend aussi appui sur le modèle du PACTE rejeté par l'immense majorité des enseignants. Les personnels n'acceptent pas l'effondrement de leur pouvoir d'achat et la liquidation de leur statut, tout comme ils n'acceptent toujours pas les deux ans ferme imposés par la réforme des retraites.

Le SNUDI-FO 53 est inlassablement à leurs côtés pour l'organisation de l'indispensable résistance qui mettra un coup d'arrêt aux politiques de destruction de notre Ecole Publique.

Nous vous remercions.

SNUDI-FO 53 Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles, PsyEN et AESH

Bourse du travail, 6 rue Souchu Servinière – 53100 LAVAL

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : contact@snudifo-53.fr – Site : www.snudifo-53.fr – FaceBook : @snudifomayenne – Twitter : @SNUDIFO53